

SEMIS LES GRAINES

pour des systèmes
alimentaires durables en
Afrique

Histoires de réussite de l'Initiative d'agriculture
biologique écologique, phases I et II

Mars 2023



PILIER III



L'Initiative pour une agriculture biologique écologique (EOA-I) est financée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) suisse.

Auteurs:

Partenaires de mise en œuvre de Biovision Africa Trust et de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (EOA-I)

Contributeurs:

Ms. Venancia Wambua, Dr. David Amudavi

Éditeur:

Biovision Africa Trust, l'agence d'exécution de l'EOA-I,
Nairobi, Kenya

Ce livret a été compilé et réalisé par iDev Consulting : le juge Rutenge et David Ngome



Ce livret est sous licence internationale Creative Commons Attribution 4.0, sauf indication contraire.

Préface

C'est avec grand plaisir que je présente cette publication qui met en lumière l'impact de l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I) sur la promotion de l'agriculture durable en Afrique. Cette publication donne un aperçu approfondi de l'impact de l'ABE-I à différents niveaux des systèmes de production agricole, des réseaux politiques et des petits exploitants agricoles à travers l'Afrique. Elle souligne l'efficacité de l'approche de l'initiative, qui promeut les connaissances traditionnelles et indigènes et met l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires. Cette approche a démontré que l'agriculture durable est non seulement réalisable, mais aussi bénéfique pour les agriculteurs, l'environnement et la société dans son ensemble.

Les histoires présentées dans cette publication proviennent de partenaires nationaux travaillant dans les différents piliers de l'Initiative pour l'agriculture biologique et écologique (ABE-I). Ces partenaires ont travaillé sans relâche pour promouvoir l'agriculture durable et renforcer la sécurité alimentaire dans leurs pays respectifs. On ne saurait trop insister sur leur contribution aux efforts déployés par l'ABE-I pour intégrer les pratiques d'agriculture biologique écologique dans les systèmes nationaux de production agricole en Afrique.

Couverture de l'initiative ABE





Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



Copyright©2022 African Union Commission. All rights reserved.



The African Union (AU), on behalf of the Specialized Technical Committee (STC) on Agriculture, Rural Development, Water and Environment, signed an MoU with Biovision Africa Trust (BvAT) in July 2022 endorsing BvAT as the EOA Initiative's Continental Secretariat. Under this role, EOA Continental Secretariat hosted by BvAT serves as the official agency to oversee the implementation and reporting the progress of the implementation of the AU's decision on ecological organic agriculture.

Introduction

En 2011, le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a pris la décision de créer une plateforme d'agriculture biologique à l'échelle de l'Afrique. La Commission de l'Union africaine (CUA) a accepté le mandat, créé le Comité directeur continental pour l'agriculture biologique écologique (CSC) et lancé l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I). L'ABE-I a reçu le soutien, entre autres, du Conseil suédois de développement (SDC) dans le cadre du Programme mondial sur la sécurité alimentaire (GPFS).

L'initiative implique un système holistique qui préserve la santé des écosystèmes et repose sur des cycles fonctionnels adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants synthétiques, qui ont des effets néfastes sur la santé des hommes, des animaux, des plantes et de l'environnement. L'agroécologie étant la pierre angulaire de l'agriculture durable, l'initiative a mis l'accent sur toutes les facettes des systèmes alimentaires, y compris les aspects écologiques, économiques et sociaux. Pour assurer la fertilité à long terme et la santé des sols, l'ABE-I a promu des techniques agricoles adaptées aux conditions locales et a encouragé les interactions biologiques bénéfiques entre les différentes plantes et espèces.

Reconnaissant la valeur des connaissances traditionnelles et indigènes dans la création de systèmes agricoles durables, l'initiative met fortement l'accent sur l'implication de la communauté et le partage de l'information. L'objectif de l'ABE-I était de développer un système qui bénéficierait aux petits exploitants et aux ménages ayant un accès limité aux ressources, tout en étant socialement et économiquement viable.

Dès le début, l'initiative a eu pour objectif ambitieux d'intégrer l'ABE dans les systèmes nationaux de production agricole en promouvant des pratiques agricoles qui préservent la santé et la fertilité des sols,

conservent les ressources en eau et sauvegardent les habitats naturels et les écosystèmes en tenant compte de l'interdépendance entre les plantes et l'environnement. Pour atteindre ce but, l'ABE-I a été organisé autour de quatre objectifs :

1. Accroître la documentation des informations et des connaissances sur les produits agricoles biologiques tout au long de la chaîne de valeur et aider les acteurs concernés à les traduire en pratiques et à les appliquer à grande échelle.
2. Informer systématiquement les producteurs sur les approches et les bonnes pratiques en matière d'ABE et les inciter à les adopter en renforçant l'accès aux services de conseil et de soutien.
3. Accroître sensiblement la part des produits biologiques de qualité sur les marchés locaux, nationaux et régionaux ; et
4. Renforcer l'engagement des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur des produits biologiques en mettant en place des plateformes multipartites nationales, régionales et continentales afin de plaider en faveur de changements dans les politiques, les plans et les pratiques publiques.

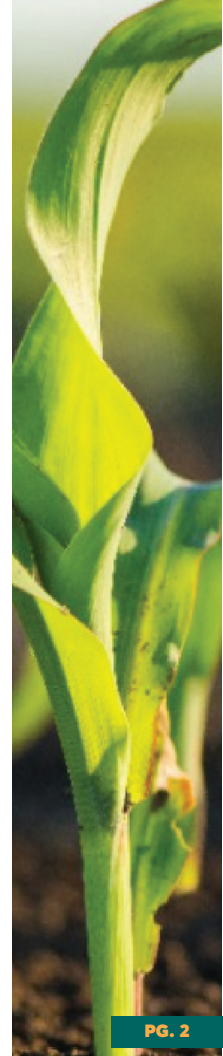
Cette brochure présente quelques-unes des réussites exceptionnelles des bénéficiaires directs du projet au niveau des agriculteurs, des transformateurs et des acteurs politiques, qui témoignent de la mise en œuvre efficace du plan d'action du projet par le biais de partenariats solides et d'interventions axées sur les besoins des bénéficiaires.

L'un des principaux objectifs de l'initiative ABE est d'accroître la pénétration du marché des produits agricoles écologiques et biologiques. Cet objectif a été atteint grâce à diverses activités telles que le renforcement des capacités des agriculteurs et des transformateurs, la certification des produits biologiques et le soutien à la commercialisation. En encourageant la consommation de produits écologiques et biologiques, l'initiative vise à créer une demande durable sur le marché et à augmenter les revenus des petits exploitants agricoles.

L'initiative ABE a investi du temps et des ressources dans l'engagement politique avec les principales parties prenantes afin de créer un environnement commercial favorable à l'agriculture écologique et biologique. Il s'agissait notamment de plaider en faveur de politiques de soutien, de créer des réseaux entre les parties prenantes et de promouvoir les partenariats public-privé. En créant un environnement commercial favorable, l'initiative vise à attirer les investissements et à soutenir la croissance de l'agriculture écologique et biologique.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité, l'initiative ABE a facilité le renforcement des capacités et créé des liens avec d'importantes agences de biosécurité dans les pays concernés par le projet, afin de garantir que les produits agricoles écologiques et biologiques répondent aux normes et aux certifications requises. Un nombre record de formations pour les agriculteurs et de forums d'engagement des parties prenantes pour les agriculteurs et les transformateurs sur les bonnes pratiques agricoles, les systèmes de contrôle de la qualité et les procédures de certification.

Les activités de l'initiative ABE visant à promouvoir les pratiques agricoles durables, à augmenter les revenus des petits exploitants et à encourager la consommation de produits écologiques et biologiques ont donné lieu à (chiffres sur la pénétration du marché, les accords de certification, la formation, les volumes de marché) dans (nombre de pays) en Afrique.







Histoire 1 : Le Kenya

L'introduction du chia biologique dans la coopérative de cultures oléagineuses de Busia

Busia est un comté de l'ancienne province occidentale du Kenya, bordé à l'est par le comté de Kakamega, au nord par le comté de Bungoma, au sud par le lac Victoria et le comté de Siaya, et à l'ouest par le district de Busia, en Ouganda. L'agriculture est la principale source de revenus des habitants du comté de Busia.

Le projet ABE visait à intégrer les pratiques d'agriculture biologique écologique tout en stimulant l'accès au marché pour les petits exploitants agricoles. Plusieurs raisons ont conduit à la sélection du comté de Busia, l'une d'entre elles étant l'impact potentiel du travail avec les petits exploitants ; l'autre étant que les conditions agroécologiques du comté de Busia sont propices à la production agricole, et la proximité de l'Ouganda, où l'agriculture biologique est largement pratiquée, a rendu le lien culturel avec l'agriculture biologique beaucoup plus solide que ce que nous aurions pu attendre de n'importe où ailleurs. En raison de son attrait régional, la Coopérative de cultures oléagineuses de Busia a été sélectionnée comme acteur principal de la chaîne de valeur à partir d'un exercice de cartographie des parties prenantes.

La coopérative a commencé ses opérations en 2015 avec 500 agriculteurs et est passée à 800 (417 femmes, 383 hommes et 142 jeunes) produisant des cultures oléagineuses telles que le sésame, le chia et les fèves de soja. Les agriculteurs recrutés ont été formés aux pratiques biologiques ; à ce jour, la production de ces cultures a été et est toujours soumise à des pratiques de gestion biologique intensive. Les agriculteurs pratiquent la rotation des cultures et la gestion biologique de la fertilité des sols pour maintenir la conformité biologique.

Malgré ces initiatives de culture de sésame, de chia et de soja biologiques, la coopérative a dû faire face à d'importants problèmes d'accès à des marchés viables. Le Kenya Organic Agriculture Network, partenaire de mise en œuvre du pilier de gestion de la chaîne de valeur, a mené une analyse des parties prenantes et des causes profondes afin de comprendre pourquoi, malgré les efforts de la coopérative, elle souffrait toujours de difficultés d'accès au marché. L'un des principaux problèmes identifiés était que les agriculteurs obtenaient de maigres rendements pour le sésame et le chia et qu'ils estimaient que ces cultures n'étaient pas rentables et n'y consacraient donc pas beaucoup d'efforts ; cela a eu un effet d'entraînement sur la coopérative, qui n'a pas obtenu de bons résultats auprès des acheteurs intéressés et a fini par se désintéresser. Cela a créé un cercle vicieux qui a menacé la survie globale de la coopérative. Grâce à l'initiative ABE, la coopérative a été reliée au pilier de recherche de l'université d'Egerton, qui s'est penché sur les problèmes de productivité. En outre, le projet a permis de former 30 enfants et 15 inspecteurs en collaboration avec FarmKenya et l'université d'Egerton. Dans le cadre du renforcement des capacités en matière d'essais sur le terrain et d'amélioration de la fertilité des sols, la KOAN se concentre sur la mise en place du système de contrôle interne (SCI) de la coopérative.



La raison en est tout d'abord que pour obtenir la certification biologique, la coopérative a besoin d'un SCI solide. Deuxièmement, l'analyse des lacunes a montré que les agriculteurs réagissaient bien et de manière positive lorsqu'ils voyaient la coopérative les impliquer. Étant donné que l'ICS utilise des inspecteurs internes et des formateurs de stagiaires, toute recherche serait diffusée par le biais de ces engagements. Enfin, Egerton a stratégiquement situé ses parcelles d'essai et de formation dans les principales zones coopératives de Lukolis, Amungura et Kidera. Ces parcelles ont également été transformées en parcelles de démonstration et en centres de collecte situés à proximité.

KOAN a également identifié les lacunes en matière de gestion et a renforcé la confiance de la coopérative dans la direction après lui avoir fait suivre un programme de renforcement des capacités et avoir organisé des visites d'échange avec d'autres coopératives. KOAN a également renforcé les compétences en matière de communication, en encourageant la direction à travailler avec le gouvernement du comté afin d'impliquer les membres dans les activités du comté. Cela a atteint un point tel que la coopérative a organisé des engagements réguliers avec les responsables de la vulgarisation et de la commercialisation du comté. Les marchés restaient un problème pressant ; les agriculteurs avaient commencé à obtenir de bonnes récoltes de sésame et de chia, mais ne pouvaient pas accéder aux marchés de manière efficace. La coopérative avait identifié Base Organic Foods France comme acheteur potentiel lors de notre formation. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, il est apparu qu'en dépit de l'intérêt manifesté par l'entreprise, la première transaction n'interviendrait que dans plusieurs mois et qu'elle était subordonnée à la certification biologique. La coopérative a réussi à développer des relations avec de petits transformateurs d'huile de sésame basés à Nairobi . Elle a pu commercialiser son sésame et son chia à court terme, ce qui a permis de satisfaire les membres et

d'assurer un flux de revenus.

Il est apparu que la coopérative ne pouvait pas exporter directement et nettoyer le sésame et le chia avant l'exportation. Lors de l'exercice d'évaluation des parties prenantes avec KOAN, Base Organics France a recommandé l'approche coopérative de Fine Aromas, une société avec laquelle elle avait déjà eu l'occasion de traiter au Kenya. En raison de son étroite association avec la coopérative, Base Organics France a accepté un accord tripartite pour acheter à Fine Aromas, qui s'approvisionnerait auprès de Busia Oil Crops. D'autre part, Fine Aromas a accepté de travailler avec la coopérative pendant trois ans pour développer sa capacité d'exportation et son portefeuille de produits, étant donné qu'il existe encore beaucoup de potentiel inexploité dans les domaines du tournesol et du soja.

Malheureusement, en 2022, Base Organics France, en raison d'un changement de politique interne, a abandonné tous les contrats d'approvisionnement en dehors de l'Afrique francophone et il se trouve que le Kenya faisait partie de cette liste. Cependant, Fine Aromas a pu identifier d'autres acheteurs à l'exportation et combler le vide. Cette relation a pris une nouvelle dimension puisque Fine Aromas vient de terminer l'achat et le traitement du premier lot de chia de la coopérative Busia Oil Crops. À la suite de ces engagements, d'autres entreprises (telles que Momentum Limited) ont commencé à manifester leur intérêt pour d'autres cultures de la coopérative (soja et tournesol). La coopérative a également reçu le soutien de la Kenya Women's Finance Trust Bank pour renforcer ses capacités en matière d'éducation financière afin qu'elle puisse, à terme, s'engager dans le financement des LPO. Dans l'ensemble, la coopérative a fait preuve d'une grande croissance et d'un grand potentiel.



Histoire 2 : Rwanda

Les agriculteurs rwandais améliorent leurs compétences pour accéder à de meilleurs marchés

L'initiative d'agriculture biologique écologique au Rwanda est une collaboration entre le Mouvement rwandais pour l'agriculture biologique (ROAM) et les partenaires de mise en œuvre des piliers, à savoir l'Université de technologie et des arts de Byumba et l'Organisation Huguka. L'initiative soutient environ 1 145 agriculteurs dans les chaînes de valeur de la fraise et de l'ananas situées dans quatre districts du Rwanda, à savoir Rulindo, Gakenke, Kamonyi et Muhanga.

Après avoir réalisé une évaluation des défis auxquels sont confrontés les agriculteurs dans les chaînes de valeur des fraises et des ananas, notamment les connaissances et les compétences limitées en matière de pratiques d'agriculture biologique, la valeur ajoutée et le manque de matériaux d'emballage appropriés, la ROAM a coordonné des activités liées à la chaîne de valeur et au développement du marché dans le cadre du pilier 3. Grâce à cet effort, un groupe de 27 des 120 agriculteurs de la chaîne de valeur des fraises a bénéficié d'un renforcement de ses capacités en matière de culture des fraises et d'une formation sur la valeur ajoutée. La formation comprenait la transformation du jus, de la confiture et du vin, et la fourniture de matériaux d'emballage pour ces produits en tant qu'échantillon pour relier les agriculteurs aux fournisseurs de matériaux.- Un agriculteur, membre de la coopérative CODFM, a fait part de son expérience :

"Nous cultivons des fraises biologiques et nous produisons 150 kg de fraises par semaine, ce qui représente un total de 53 USD par semaine. Nous avons eu la chance de recevoir une formation dans le cadre du projet ABE-I par l'intermédiaire de la ROAM afin d'améliorer nos compétences en matière de valorisation, notamment en ce qui concerne la transformation du jus de fraise, de la confiture et du vin. Nous avons des clients à Kigali et dans l'un des supermarchés du district de Muhanga, Lumina Supermarkets. Après la formation, nous avons vendu la confiture transformée et avons reçu de nombreux commentaires positifs de nos clients sur l'amélioration de la qualité de la confiture. Nous avons commencé comme une petite usine, mais nous espérons qu'avec les compétences améliorées que nous avons acquises pendant la formation, nous pourrions devenir une grande usine, ce qui améliorera nos revenus, nos moyens de subsistance et nous permettra d'accéder à davantage de marchés et de clients. Nous sommes reconnaissants à ROAM de nous avoir mis en contact avec d'autres partenaires, et nous attendons avec impatience leurs conseils continus".

Grâce à cette initiative, la ROAM a pu améliorer les compétences et les capacités des petits exploitants dans la chaîne de valeur des fraises, ce qui a permis d'augmenter les revenus et l'accès aux marchés. Cela met en évidence l'impact potentiel de l'agriculture biologique écologique sur l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants agricoles au Rwanda.





Histoire 3 : Tanzanie

Influencer le changement pour un environnement favorable à l'ABE

La politique agricole nationale de 2013 en Tanzanie, qui est actuellement en cours de révision, exprime son soutien à l'agriculture biologique écologique (ABE) à travers des déclarations telles que "les initiatives pour la réglementation et la certification des produits biologiques doivent être encouragées" (section 3.21, pages 24-25). Cependant, peu de choses ont été faites pour mettre en œuvre ces déclarations, principalement en raison d'une sensibilisation insuffisante du public et d'un manque d'instruments politiques pour faire appliquer les réglementations.

Pour remédier à ce silence politique, le Mouvement tanzanien pour l'agriculture biologique (TOAM), en collaboration avec d'autres parties prenantes de l'ABE, y compris le ministère de l'Agriculture, a entrepris plusieurs initiatives. Il s'agit notamment d'organiser deux conférences nationales sur l'ABE, des réunions préalables aux conférences, de partager les rapports d'avancement de l'ABE et d'exposer les décideurs politiques à des événements liés à l'ABE, tels que la foire commerciale Biofach à Nuremberg, en Allemagne, en juillet 2022, à laquelle a assisté le vice-ministre de l'agriculture.

Plus de 650 parties prenantes, dont des agriculteurs, des experts en agriculture, des décideurs politiques, des organisations de la société civile, des praticiens, des représentants du secteur privé, des partenaires du développement et des médias, ont participé aux conférences en provenance de Tanzanie, de Zanzibar, d'Afrique de l'Est et d'autres pays étrangers.

Grâce à ces efforts collectifs, le gouvernement a augmenté son budget agricole pour 2022-2023 d'environ 126 millions de dollars à 409 millions de dollars. La stratégie nationale d'agriculture biologique écologique (NAEOAS) est également en cours de formulation, la première version étant désormais en phase d'achèvement.

L'établissement et le renforcement de partenariats et de réseaux entre les parties prenantes ont contribué à la mobilisation d'une somme importante de 230 728 dollars pour soutenir le développement de la stratégie nationale d'agriculture biologique écologique (NAEOAS). En outre, la sensibilisation du public à l'importance de l'agriculture biologique écologique (ABE) s'est accrue, comme en témoigne la formation de huit membres du personnel de vulgarisation de Zanzibar à l'ABE. En outre, 29 établissements de formation agricole de niveau intermédiaire ont revu et mis en œuvre des programmes de formation, décernant des certificats et des diplômes en reconnaissance de l'importance de l'ABE.

Ces efforts collectifs ont montré des développements prometteurs pour l'avancement de l'agriculture biologique en Tanzanie, tout en soulignant la nécessité de poursuivre les interventions et le suivi pour atteindre les résultats souhaités.





Histoire 4 : Ouganda

D'ouvrier à propriétaire de ferme : la culture biologique de tomates change la vie d'un Ougandais

Kasala Joseph, un homme de 34 ans peu instruit, vit dans le village de Lusenke, dans le sous-comté de Katikamu, dans le district de Luweero. Il cultive des tomates biologiques avec le soutien de Kulika Uganda, une organisation non gouvernementale qui forme les agriculteurs ruraux à l'agriculture biologique écologique, en partenariat avec l'Initiative pour l'agriculture biologique écologique (ABE-I).

Kasala a d'abord travaillé comme ouvrier agricole dans une ferme voisine, où Kulika a formé le personnel à l'agriculture biologique dans le cadre du projet ABE-I. Les formateurs de Kulika Uganda l'ont informé des avantages de la production ABE et lui ont donné une formation de base à la culture de tomates biologiques. Il a reçu de l'aide pour acheter des insecticides naturels et des semences de tomates résistantes au flétrissement bactérien. Il a planté des tomates biologiques dans deux parcelles d'un demi-hectare chacune, en utilisant du fumier de poulet. Il a pleinement adopté la culture biologique de tomates comme une forme viable d'emploi indépendant et de revenu au cours de sa première année d'activité.

En appliquant avec diligence les compétences acquises auprès de Kulika, Kasaala a investi une partie des recettes de son entreprise d'agriculture biologique dans l'augmentation de la production et de la commercialisation de tomates biologiques afin d'accroître ses revenus.

Son entreprise l'a vu passer du statut de serviteur à celui de propriétaire d'une entreprise prospère employant du personnel à temps plein et bénéficiant d'une clientèle biologique remarquablement fidèle.

"J'ai cessé d'être un ouvrier de jardin précaire et je me suis élevé au rang de propriétaire foncier et de gestionnaire de ma ferme", déclare Kasaala, en réfléchissant à son évolution.

Kasaala a élargi ses activités en pratiquant la rotation des cultures et en produisant diverses cultures, notamment des tomates, du papier vert, des morelles, des baies amères, du maïs, des patates douces et du manioc. Il loue également des terres supplémentaires pour répondre aux besoins de son entreprise agricole en pleine expansion.

Cette chance lui a permis de se marier, ce qui aurait été un défi de taille dans son poste précédent.

La réussite de Kasaala a fait de lui un champion de l'agriculture biologique et lui a permis de se faire un nom parmi ses pairs en tant qu'agriculteur biologique expert et compétent. Il participe à la formation et à la promotion des tomates biologiques sur les marchés locaux afin d'améliorer l'accès au marché pour ses produits.



The background of the entire image is a detailed, golden-brown microscopic view of plant cells, showing a complex network of cell walls forming irregular, interconnected polygons.

Get in Touch

Biovision Africa Trust (BvAT)
Secretariat and Executing Agency to the
Ecological Organic Agriculture Initiative
for Africa
P.O. Box 30772-00100 Nairobi, Kenya
Duduville Kasarani, Opposite Thika Road
info@eoai-africa.org
+254 20 8632000